

France, et, cependant, nous sommes maintenant informés par M. Lloyd Harris, lui-même, qu'il est allé à Paris dernièrement, et que le gouvernement français lui a dit que le peuple français avait l'intention de ne pas envoyer de commandes à l'extérieur, et que la France voulait se reconstituer elle-même. Sur ce M. Lloyd Harris est retourné, très découragé, à Londres.

Comme je l'ai dit, la délégation envoyée à Paris en 1916—délégation présidée par M. Woods, de Toronto, fut splendidement reçue. J'ai sous la main un livre écrit par l'un des hommes influents de France—le sénateur Herriot—qui fut l'un de ses ministres durant la guerre—et qui est le maire de Lyon. M. Herriot parle très élogieusement de la délégation canadienne qu'il rencontra en France. Il parle de M. Woods en le représentant comme un homme d'affaires à tête lucide, et aussi de la nécessité d'augmenter nos relations commerciales après la guerre.

Le sénateur Herriot mentionne aussi l'un de nos collègues, l'honorable sénateur de Montarville (M. Beaubien) et dit que son éloquence est égale à celle des meilleurs orateurs de la France.

Deux choses auraient pu être faites pour favoriser les intérêts du Canada en France. La délégation que je viens de mentionner suggéra qu'un convoi de chemin de fer contenant des échantillons de produits du Canada pourrait être expédié sur les voies ferrées de France et de ville en ville, et qu'en retour, nous pourrions accorder une réciprocité aux produits français sur nos chemins de fer. Cette idée fut accueillie avec enthousiasme par le gouvernement français, par les compagnies de chemins de fer, par les chambres de commerce, et l'honorable sénateur français—que j'ai déjà mentionné, obtint de ces chambres une résolution dans ce sens; mais jusqu'à présent, le gouvernement du Canada n'a rien fait pour l'exécution de ce projet. L'honorable ministre dirigeant pourrait, peut-être, nous donner la raison de cette inaction. Bien que le gouvernement français se soit montré prêt à exposer les échantillons de nos produits dans toutes les parties de la France, notre gouvernement n'a pas profité de cette occasion favorable.

Une autre chose demande d'être expliquée par l'honorable ministre dirigeant. En 1916, comme je l'ai dit, le gouvernement canadien envoya en France une délégation composée d'hommes expérimentés. Cette délégation impressionna favorablement le Français, si nous pouvons en juger par les rapports que j'ai lus dans la presse française. Cette délégation créa des relations

précieuses, et, cependant, personne n'a pensé à adjoindre à la commission présidée par Lloyd Harris deux ou trois représentants de la délégation de 1916 afin de permettre à la commission Harris de se mettre en contact avec les hommes d'affaires français qui avaient déjà reçu si cordialement la délégation précédente et avait correspondu avec elle.

M. Lloyd Harris est allé à Paris; il a eu une entrevue avec le gouvernement français; il en a obtenu la réponse que j'ai mentionnée, savoir: que le gouvernement français avait l'intention de donner ses commandes à ses propres industriels, et il s'est contenté de cette réponse. Mais n'est-ce pas évidemment la réponse qu'il devait attendre du gouvernement français? Si la France veut offrir à ses propres industriels ses commandes pour ses chemins de fer, ses travaux publics, et ainsi de suite, n'est-il pas évident qu'elle agira ainsi afin de procurer de l'ouvrage à son peuple et d'aider au rétablissement de ses millions de soldats revenus du front?

Mais, bien que le gouvernement français ait donné cette réponse et qu'il veuille agir comme je viens de le dire, le dernier mot ne se trouve pas dit. M. Lloyd Harris, cependant, est d'avis que c'est le dernier mot du peuple français; mais des commandes ne peuvent-elles pas être obtenues d'autres sources françaises. Je vous le demande, messieurs les sénateurs, si le gouvernement du Canada envoyait une délégation en Angleterre, ou en Ecosse, pour essayer de développer le commerce entre le Canada et la Grande-Bretagne, et si la délégation était composée de Canadiens, ne pouvant exprimer un seul mot en anglais, comment la proposition de nommer une délégation de ce genre serait-elle accueillie par cette Chambre-ci? Je voudrais bien savoir comment une délégation ainsi composée serait reçue en Angleterre? Voilà ce qui est fait par le gouvernement du Canada pour tirer partie du problème formidable de la reconstruction de la région septentrionale de la France. Un quart de la population du Canada parle le français; mais on n'a pas jugé à propos de choisir dans cette partie de la population ceux qui, par leurs talents, peuvent aider à obtenir des commandes de la France. Lorsque le gouvernement français a déclaré qu'il voulait donner ses commandes à ses propres industriels, il n'a fait qu'exprimer ce qu'il entend faire, lui-même, lorsqu'il s'agira de ses propres commandes; mais il y a en France de grands arrondissements appelés départements, dont chacun comprend cinq ou six comtés.

L'hon. M. DANDURAND.